

# ASSEMBLÉE NATIONALE

29 janvier 2014

---

POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT ET SOLIDARITÉ INTERNATIONALE - (N° 1627)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° AE31

présenté par

M. Noguès, rapporteur pour avis au nom de la commission du développement durable et de l'aménagement du territoire et M. Dufau, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

### RAPPORT

A la deuxième phrase de l'alinéa 19, après le mot et le signe :

"migrations, ",

insérer le mot et le signe :

"fiscalité, ".

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à reconnaître l'importance des questions fiscales dans la politique de développement.